

AR Prefecture

063-200072080-20230417-CC20230309-DE
Reçu le 17/04/2023



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 53

Présents : 37

Votants : 45

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 5 avril 2023 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

N° CC2023-03-09

OBJET :

**LEVEE DES RESERVES –
MARCHÉ EQUIPEMENT
MAISON DE
L'ENTREPRENEUR**

Présents : Jean-Yves ARNAUD ; Denis ASTRUC ; Michel BANCAREL ; Jean-Claude BELLARD ; Cédric BOILOT ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; François BRUNET ; Jean-Claude CAZEAU ; Daniel CLUZEL ; Serge COMPTE ; Pierrette DAFFIX-RAY ; Jacqueline DUBOISSET ; Robert DUBUIS ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Bernard DUVERGER ; Bernard FAVIER ; Jean-Claude GAILLARD ; Marc GIDEL ; Gilles GOUYON ; Bernard GRAND ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Christian JEROME ; Claire LEMPEREUR ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Anthony PALERMO ; Bernard PENY ; Margaux PIQUELLE ; Valérie ROCHE ; Odile SOULIER ; Jacques THOMAS
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Didier BOURNAT ayant donné procuration à Sylvain DURIN ; Jérôme GAUMET ayant donné procuration à Bernard PENY ; Patrick GIDEL ayant donné procuration à Laurence ORIOL ; Pascale JEAN ayant donné procuration à Bernard GRAND ; Marie-Christine LOURDIN ayant donné procuration à Jacqueline DUBOISSET ; Christophe SARRE ayant donné procuration à Laurent DUMAS ; Jean-Marc SAUTERAU ayant donné procuration à Margaux PIQUELLE ; Catherine SIMONET ayant donné procuration à Anthony PALERMO ;

Excusés remplacés par le suppléant : Marie TARDIVAT remplacé par Alain DURIN ;

Excusés : Marc BEAUMONT ; Guy CHARTOIRE ; Aurélie DEFRETIERE ; Claude DUBOSCLARD ; Annelise DURON ; Bernadette GOURSON ; Christian JOUHET ; David SABY ;

Secrétaire : Karine BOURNAT-GONZALEZ ;

AR ~~Président,~~

063-200072080-20230417-CC20230309-DE
Reçu le 17/04/2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-4, L.2311-1, L.2311-2, L.2312-2 et suivants relatifs à l'adoption des budgets,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable à ce budget,

Vu la délibération 8/B du 5 décembre 2018 « équipement multimédia de la Maison de l'entrepreneur »,

Vu la décision 2 du 25/01/2019, avenant 1 au marché « équipement (audio et visio) de la Maison des entrepreneurs,

Considérant que le DGD pour le marché équipement audio et visio de La Maison des entrepreneurs n'a pas été signé avec l'entreprise Vidélio,

Considérant que les délais d'exécution du marché ont été respectés, et que l'équipement est conforme à l'acte d'engagement signé le 08/12/2018

Propose au Conseil Communautaire :

- De levée la totalité des retenues de garanties à l'entreprise Vidélio pour le marché « équipement audio et visio de la Maison des entrepreneurs » soit un montant de 5 771.61 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- accepte la levée des retenues de garanties comme ci-dessus.
- charge M. le Président de la publication et de l'exécution de cette décision.

.....
Fait et délibéré à l'unanimité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy les Mines, le 11 avril 2023.

Le Président,


Laurent DUMAS

Pays
de
Saint-Eloy
communauté de communes